

D é c i s i o n 2 0 1 7 - 0 7

Objet : Attribution du marché de fourniture, distribution et maintenance de conteneurs pour la collecte en porte à porte des emballages sur le territoire du Mesnil-Saint-Denis à la société PLASTIC OMNIUM

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) ;

VU l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, modifié par la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 - art. 46

VU la création de l'intercommunalité CCHVC au 1^{er} janvier 2013 dont adhère la commune du Mesnil Saint Denis ;

VU que la CCHVC a la compétence « ordures ménagères » depuis le 01 janvier 2013 ;

VU la délibération 2017.11.07 du 3 octobre 2017, donnant pouvoir de délégation au Président ;

Vu l'adhésion de l'intercommunalité CCHVC au SIDOMPE pour le compte de la Commune du Mesnil-Saint-Denis ;

Vu la décision du SIDOMPE de passer à partir du 1^{er} janvier 2018 à une collecte obligatoire en bacs ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics ;

CONSIDERANT le besoin de passer un marché de fourniture de bacs pour la collecte en porte à porte des déchets recyclables sur le territoire de la commune du Mesnil-Saint-Denis pour les pavillons individuels ;

CONSIDERANT que pour ce faire, la CCHVC a lancé un marché à bons de commande mono-attributaire à procédure adaptée, dont l'objet porte sur la fourniture, la distribution et la maintenance de ces conteneurs ;

CONSIDERANT qu'il est conclu pour une période initiale d'un an, renouvelable trois fois, dans la limite totale de quatre ans, avec un minimum de commande de fourniture et de livraison en porte à porte de 2430 bacs de 120 litres pour la 1^e année d'exécution du marché, sans montant minimum pour les autres années d'exécution et avec un montant maximum de 209 000 € HT sur sa durée totale d'exécution ;

CONSIDERANT la Commission d'ouverture des plis le 29 septembre 2017 et que dans le cadre de cette procédure, la CCHVC a reçu trois plis conformes aux modalités de remise des plis, des sociétés PLASTIC OMNIUM, CONTENUR et CITEC ;

CONSIDERANT que l'analyse des offres (offres de base et offres variantes) a été effectuée sur la base des critères affichés dans l'avis d'appel public à la concurrence et le règlement de la consultation, à savoir :

- la valeur technique (40%),
- et le prix (60%) ;

CONSIDERANT qu'à l'issue de l'analyse des plis par la Commission d'analyse des offres le 8 novembre 2017, incluant une phase de tests des bacs 120 litres et de la conduite de négociations, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle présentée par la société PLASTIC OMNIUM (offre de base) ;

D E C I D E

Article 1 :

De conclure le marché relatif à la fourniture, distribution et maintenance de conteneurs pour la collecte en porte à porte des emballages sur le territoire du Mesnil-Saint-Denis avec la société PLASTIC OMNIUM sise 9 rue des Champs fourgons à GENNEVILLIERS (92230), pour une prise d'effet à compter de sa date de notification.

Pour nous écrire : CCHVC – Chemin des Regains – 78460 CHEVREUSE

Article 2 :

D'autoriser le Président à prendre toute mesure concernant l'exécution du marché.

Article 3 :

Les crédits seront inscrits au budget de chaque année pendant la durée totale du marché sur la section Investissement à l'imputation 2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques, fonction 812 OM.

Fait à Dampierre-en-Yvelines, le 20 novembre 2017.

Certifié exécutoire par le Président compte-tenu de l'envoi en Sous-Préfecture.



**Jacques PELLETIER,
Président**